

## LA LEPTOSPIROSE

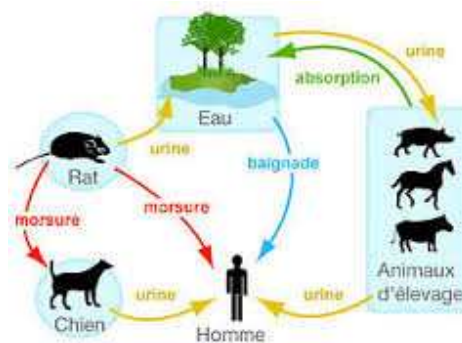
La leptospirose est une maladie transmise par les animaux infectés (ex : rats) à partir de leurs urines. Elle est due à des bactéries, les leptospires, répandues dans le monde entier et dont il existe plusieurs variétés. Cette maladie se contracte en général lors d'activités en relation avec l'eau douce ou avec des animaux contaminés. Les conséquences peuvent être graves, parfois même mortelles.

En France, certaines activités professionnelles entraînent une exposition à cette bactérie.

### LES TRANSMISSIONS

PAR CONTACT DES MUQUEUSES OU DE LA PEAU :

- EAUX DOUCES OU ENVIRONNEMENTS SOUILLÉS PAR LES URINES DE RONGEURS : rat d'égout, rat musqué, ragondin.
- DIRECTEMENT PAR LES URINES OU L'ENVIRONNEMENT DES ANIMAUX CONTAMINÉS.



### LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES À RISQUES

ENVIRON 300 À 400 CAS PAR AN CONFIRMÉS EN FRANCE :

PERSONNES TRAVAILLANT EN CONTACT ÉTROIT :

- ◆ AVEC DES EAUX DOUCES OU DES SOLS HUMIDES CONTAMINÉS PAR DES URINES DE RATS : égoutiers et personnel de station d'épuration, professionnels d'entretien de berges et voies navigables ou de travaux publics, pisciculteurs et garde-pêche, personnes travaillant en milieu naturel aquatique...
- ◆ AVEC DES ANIMAUX INFECTÉS OU LEUR ENVIRONNEMENT SOUILLÉ (LOCAUX D'ÉLEVAGE, VÉHICULES DE TRANSPORT...) : animaliers en contact avec les rongeurs, personnels des laboratoires vétérinaires, piégeurs, capture d'animaux vivants, ramassage d'animaux morts.

### LES SYMPTÔMES ET ÉVOLUTION

- ◆ Une à trois semaines sans symptômes après la contamination.
- ◆ Ensuite, apparition d'une "Grippe" : fièvre élevée (en général  $>39^{\circ}$ ) ; douleurs musculaires, articulaires, abdominales et forts maux de tête.

Aggravation possible 4 à 5 jours après les premiers signes :

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| ✓ Atteinte du foie (jaunisse)                     | ✓ Signes hémorragiques         |
| ✓ Atteinte des reins<br>(urines très colorées...) | ✓ Méningite                    |
|   | ✓ Atteintes pulmonaires graves |

En l'absence de traitement, l'issue peut être faible dans 5% des cas.

## LES MESURES DE PRÉVENTION

### MESURES GÉNÉRALES DE LUTTE :

- ◆ **LIMITER LA POPULATION DES RONGEURS** : dératisation en milieu urbain ; contrôle de leur population en milieu rural.
- ◆ **FORMATION ET INFORMATION AUPRÈS DES AGENTS** sur les risques liés à la leptospirose, l'hygiène, les mesures collectives et individuelles de prévention.
- ◆ **MISE EN PLACE DE MOYENS APPROPRIÉS** : eau potable, savon, moyens d'essuyage à usage unique, trousse de premiers secours ; matériel de service (conteneurs étanches, moyens de protection...).
- ◆ **Équipements de Protection Individuelle adaptés EN BON ÉTAT ET BIEN ENTRETENUS** : gants, bottes, cuissardes, combinaisons ou vêtements de protection, lunettes anti-projections.
- ◆ **VACCINATION** : sur conseil du médecin de prévention pour les personnes particulièrement exposées, après évaluation individuelle du risque.

La vaccination n'est efficace que pour une seule variété de leptospires : *Leptospira interrogans icterohaemorrhagiae*. Elle est justifiée lors de conditions d'exposition majeure et/ou permanente essentiellement en milieu professionnel.

**Elle ne dispense en aucun cas du port des équipements de protection.**

- ◆ **LAVAGE et DÉSINFECTION** des sites contaminés et des matériels de service réutilisables (bactéricide autorisé).

## LES CONDUITES À TENIR

### RÉDUIRE LES SOURCES DE CONTAMINATION POSSIBLES :

- Limiter les interventions dans des eaux souillées (rivières, fossés, réseaux d'assainissement, canaux...), dans les zones fréquentées par des rongeurs, et porter des gants et des bottes.
- Éviter tout contact direct avec un animal sauvage mort ou vivant.
- En cas de manipulation d'animaux vivants ou morts :
  - ✓ porter au minimum des **gants résistants et étanches** notamment pour relever les pièges à rongeur
  - ✓ après contact direct avec l'animal, **se laver les mains** (eau et savon)
  - ✓ si projection dans les yeux : **rincer immédiatement** à l'eau potable
  - ✓ transporter les déchets et cadavres dans **une enveloppe ou un sac, étanche et étiqueté.**



### EN CAS DE MALADIE ANIMALE :

- Renforcer les précautions générales et notamment les mesures d'hygiène.
- Porter des gants étanches et des bottes pour les opérations de nettoyage et de désinfection et lors des contacts avec les animaux.

## EN CAS DE CONTAMINATION

Prévenir et consulter son médecin en cas d'apparition de jaunisse chez des personnes travaillant au contact des animaux ou des eaux souillées.

En cas de plaie :

- \* Laver abondamment à l'eau potable et au savon.
- \* Désinfecter avec une solution antiseptique.
- \* Protéger la plaie avec un pansement imperméable.

